

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	0463.927.145	P.	U.	D.
						C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **ORANGE BELGIUM**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Avenue du Bourget**

N°: **3**

Code postal: **1140**

Commune: **Evere**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise

0463.927.145

DATE **20/05/2010** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

07/05/2014

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/01/2013

au **31/12/2013**

Exercice précédent du

01/01/2012

au **31/12/2012**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** ** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

VAN DEN CRUIJCE Johan

Kisteveldlaan 8 , 3080 Tervuren, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 07/05/2013- 09/05/2016

SANTENS Hilde

Merellaan 8 , 2620 Hemiksem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 07/05/2013- 09/05/2016

BOSSUT Patricia

Avenue du Haras 105 , 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 07/05/2013- 09/05/2016

Documents joints aux présents comptes annuels: **RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Nombre total de pages déposées: **34** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.2, 5.3.3, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.4.3, 5.5.1, 5.5.2, 5.8, 5.16, 5.17.2, 6

Signature
(nom et qualité)
Santens Hilde
Administrateur

Signature
(nom et qualité)
Johan Van den Cruijce
Administrateur

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

DELOITTE Réviseurs d'entreprises SC sfd SCRL 0429.053.863

Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B0025

Mandat : 07/05/2012- 07/05/2015

Représenté par

NECKEBROECK Rik

Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre : A01529

Atlas Services Belgium SA 0456.704.308

Avenue du Bourget 3 , 1140 Bruxelles 14, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 07/05/2010- 07/05/2013

Représenté par

Van den Cruijce Johan

Kisteveldlaan 8 , 3080 Tervuren, Belgique

GEST - DE COOLS Constance

rue Pierre Demours 26 , 75017 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 07/05/2010- 07/05/2013

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	355,32	16.459,43
Frais d'établissement	5.1	20	355,32	709,43
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28		15.750,00
Entreprises liées	5.14	280/1		15.750,00
Participations		280		15.750,00
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	72.320.804,59	5.439,44
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	72.279.662,34	13,14
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	72.279.662,34	13,14
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	32.723,51	5.426,30
Comptes de régularisation	5.6	490/1	8.418,74	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	72.321.159,91	21.898,87

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	71.996.187,22	-714.290,24
Capital	5.7		10	112.430,92	112.430,92
Capital souscrit			100	112.430,92	112.430,92
Capital non appelé			101		
Primes d'émission			11		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	11.243,00	
Réserve légale			130	11.243,00	
Réserves indisponibles			131		
Pour actions propres			1310		
Autres			1311		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)(-)		14	71.872.513,30	-826.721,16
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Autres risques et charges	5.8		163/5		
Impôts différés			168		
DETTES			17/49	324.972,69	736.189,11
Dettes à plus d'un an	5.9		17		
Dettes financières			170/4		
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et assimilées			172		
Etablissements de crédit			173		
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus			42/48	324.972,69	735.902,82
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9		42		
Dettes financières			43		
Etablissements de crédit			430/8		
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	17.521,66	30.345,40
Fournisseurs			440/4	17.521,66	30.345,40
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9		45	307.451,03	
Impôts			450/3	307.451,03	
Rémunérations et charges sociales			454/9		
Autres dettes			47/48		705.557,42
Comptes de régularisation		5.9	492/3		286,29
TOTAL DU PASSIF			10/49	72.321.159,91	21.898,87

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74		
Chiffre d'affaires	5.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74		
Coût des ventes et des prestations		60/64	7.739.151,36	116.035,54
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation).....	(+)(-)	609		
Services et biens divers		61	7.738.690,45	115.185,33
Rémunérations, charges sociales et pensions(+).....	(+)(-)	5.10	62	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	354,11	850,21
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	5.10	631/4	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	5.10	635/7	
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	106,80	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	-7.739.151,36	-116.035,54
Produits financiers		75	42.461,31	86,58
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	42.460,83	86,58
Autres produits financiers	5.11	752/9	0,48	
Charges financières	5.11	65	189,93	3.492,03
Charges des dettes		650	0,63	3.343,71
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	651		
Autres charges financières		652/9	189,30	148,32
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	(+)(-)	9902	-7.696.879,98	-119.440,99

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	80.714.808,47	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	80.714.808,47	
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
Dotations (utilisations)	(+)(-)			
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	73.017.928,49	-119.440,99
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	5.12	67/77	307.451,03
Impôts		670/3	307.451,03	
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	72.710.477,46	-119.440,99
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	72.710.477,46	-119.440,99

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	71.883.756,30	-826.721,16
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	72.710.477,46	-119.440,99
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-826.721,16	-707.280,17
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	11.243,00	
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	11.243,00	
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	71.872.513,30	-826.721,16
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE**ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxx	709,43
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	354,11	
Autres	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	355,32	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	355,32	
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxx	15.750,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	15.750,00	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8441	
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8541	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)		
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)(-)	8621	
Autres	(+)(-)	8631	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts
 Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Montant non appelé

Titres à revenu fixe
 Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit
 Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Intérêts à recevoir

Exercice

8.418,74

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P (100)	XXXXXXXXXXXXXX 112.430,92	112.430,92

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Nominative
 Actions nominatives
 Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	112.430,92	75.599
8703	XXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXX	75.599

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101) 8712		XXXXXXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

Atlas Services Belgium S.A. 75 599 actions
3, Avenue du Bourget
1140 Bruxelles

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073
Dettes fiscales estimées	450

307.451,03

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077

COMPTES DE REGULARISATION**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Exercice

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre effectif d'heures prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635	
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111		
Sur créances commerciales			
actées	9112		
reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	106,80	
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RESULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Frais bancaires		189,30	148,32

RESULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

IMPOTS ET TAXES**IMPOTS SUR LE RESULTAT**

Impôts sur le résultat de l'exercice	
Impôts et précomptes dus ou versés	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	
Suppléments d'impôts estimés	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	
Suppléments d'impôts dus ou versés	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé	
Plus-value réalisée sur vente des actions	
Reprise pertes fiscales	

Codes	Exercice
9134	307.451,03
9135	
9136	
9137	307.451,03
9138	
9139	
9140	
	-72.981.941,11
	-35.987,38

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	
Autres latences actives	
Autres	
Latences passives	
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	1.231.114,66
9142	1.222.083,50
	9.031,16
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)	
Par l'entreprise	

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147		
9148		

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	
Précompte mobilier	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES REELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise****Hypothèques**

- Valeur comptable des immeubles grevés
- Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**Hypothèques**

- Valeur comptable des immeubles grevés
- Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHE A TERME**

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES**LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS****LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE**

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Code	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME**Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

voir annexe jointe

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)		15.750,00
Participations	(280)		15.750,00
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	62.549.649,20	
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	62.549.649,20	
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		705.557,42
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		705.557,42
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	0,63	3.343,71
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

Informations supplémentaires

voir annexe

RELATIONS FINANCIERES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Codes	Exercice
9505	3.025,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES**INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

ORANGE SA

rue Olivier de Serres 78

75015 PARIS, France

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

ORANGE SA

rue Olivier de Serres 78

75015 PARIS, France

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises. Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

I. FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont amortis sur une période de 5 ans utilisant la méthode linéaire.

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur prix d'acquisition ou d'apport.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle des titres du portefeuille est effectuée de manière qu'elle reflète, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues. Des réductions de valeur ou reprises de réductions de valeur sont actées le cas échéant.

Les cautionnements versés au titre de garanties permanentes sont enregistrés à leur valeur nominale.

III. CREANCES A PLUS D'UN AN

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur appropriée est opérée sur toutes les créances qui présentent une moins-value durable à la clôture de l'exercice.

IV. CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur appropriée est opérée sur toutes les créances qui présentent une moins-value durable à la clôture de l'exercice.

V. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constituée pour faire face aux charges que pourraient résulter, pour le Groupe, du règlement de litiges en cours à la fin d'exercice.

Une provision pour latence fiscale est comptabilisée pour les impôts latents à constater dans un avenir prévisible. Une provision est également constituée pour les pensions des employées à charge de la société.

VI. COMPTES DE REGULARISATION

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale et au cours de clôture.

Les différences de change non réalisées positives, précédemment comptabilisés au passif du bilan, sont enregistrées depuis 1999 dans le compte de résultat.

RAPPORT DE GESTION

ORANGE BELGIUM
Société Anonyme
Avenue du Bourget 3
1140 Bruxelles
0463.927.145 RPM Bruxelles
(La « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR
L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 7 MAI 2014

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'exercice de notre mandat durant l'exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 et de soumettre les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 à votre approbation.

I. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Il ressort des comptes annuels que la Société a enregistré un bénéfice à affecter de EUR 72.710.477,46 durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2013, contre une perte à affecter de EUR - 119.440,99 durant l'exercice précédent. Ce bénéfice est lié à la vente de sa participation dans STYROL HOLDING 1 GMBH (« SH1 »).

Compte de résultats

La Société n'a pas développé d'activités commerciales au cours de l'exercice 2013 et n'a, par conséquent, pas réalisé de chiffre d'affaires.

Le « coût des ventes et des prestations » est passé de EUR 116.035,54 en 2012 à EUR 7.739.151,36 en 2013. Ces frais sont essentiellement liés à la vente de SH1.

Le bilan

Le total du bilan s'élève à EUR 72.321.159,91 au 31 décembre 2013 contre EUR 21.898,87 au 31 décembre 2012.

Les « créances à un an au plus » s'élèvent à EUR 72.279.662,34 en 2013 (contre EUR 13,14 en 2012) et sont principalement liées au compte courant ORANGE SA. L'augmentation de ce poste est liée aux fonds reçus sur ce compte courant dans le cadre de la vente susmentionnée.

Au passif, les fonds propres s'élèvent à EUR 71.996.187,22 fin 2013 contre un montant de EUR - 714.290,24 au 31 décembre 2012.

Les dettes de la Société (EUR 324.972,69 contre EUR 736.189,11 en 2012) représentent des « dettes à un an au plus » constituées d'une part de « dettes commerciales fournisseurs » et d'autre part d'une provision d'ordre fiscal.

RAPPORT DE GESTION

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée la Société et dont le conseil a connaissance sont exposés soit dans le présent rapport de gestion, soit dans le rapport relatifs aux engagements hors bilan.

Affectation du résultat

L'exercice écoulé a dégagé un bénéfice à affecter de EUR 72.710.477,46.

Nous proposons à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter le résultat de la manière suivante :

	EUR
• bénéfice de l'exercice à affecter	72.710.477,46
• éventuellement affectation à la réserve légale	-11.243,00
• éventuellement distribution de dividendes	0
• perte reportée de l'exercice précédent	- 826.721,16
• prélèvement sur le capital	0
• bénéfice à reporter	<hr/> 71.872.513,30

Les principaux engagements hors bilan sont résumés en annexe des comptes annuels de la Société.

II. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLÔTURE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture. Le conseil d'administration indique que, à la suite de la vente de sa participation dans SH1, une procédure en arbitrage a été initiée par la Société et son partenaire (STUBAI) contre l'acheteur devant l'ICC le 25 mars 2014. L'un des objets de ce litige porte sur l'ajustement de prix (pour un montant global de EUR 4.996.000, soit un montant de EUR 1.748.600 pour la Société).

III. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance du conseil d'administration, lors de la rédaction du présent rapport de gestion, il n'existe pas de circonstances, en dehors de la vente de SH1, susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société.

RAPPORT DE GESTION

IV. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'a été menée au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.

V. AUGMENTATION/RÉDUCTION DE CAPITAL

Aucune augmentation / réduction de capital n'a été effectuée au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.

VI. ACQUISITION D'ACTIONS PROPRES

La Société n'a pas acquis d'actions propres.

VII. INTÉRÊTS OPPOSÉS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs signalent qu'aucune décision n'a été prise, ni qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait sous l'application de l'article 523 du Code des sociétés.

VIII. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats durant l'exercice 2013.

IX. SUCCURSALES

La Société ne possède pas de succursale.

X. JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Le compte de résultats ne faisant pas apparaître, durant deux exercices successifs, de perte de l'exercice et, le bilan faisant apparaître un bénéfice reporté, il n'y a pas lieu de justifier l'application des règles comptables de continuité, conformément à l'article 96, §1, 6° du Code des sociétés.

XI. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Pas d'application.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Fait à Bruxelles, le 24 avril 2014.

Le conseil d'administration,

RAPPORT DE GESTION

Johan VAN DEN CRUIJCE,
Administrateur



Hilde SANTIENS,
Administrateur



Patricia BOSSUT,
Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Deloitte.**

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8b
1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 01
www.deloitte.be

Orange Belgium SA

**Rapport du commissaire
sur l'exercice clôturé
le 31 décembre 2013**

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Reviseurs d'Entreprises
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Siège social: Berkenlaan 8b, B-1831 Diegem
TVA BE 0429.053.863 - RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte.

Deloitte Revisors d'Entreprises
Berkenlaan 8b
1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 01
www.deloitte.be

Orange Belgium SA

Rapport du commissaire sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels d'Orange Belgium SA pour l'exercice se clôтурant le 31 décembre 2013, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 72.321 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 72.710 (000) EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.



Deloitte Bedrijfsrevisoren / Revisors d'Entreprises
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Siège social: Berkenlaan 8b, B-1831 Diegem
TVA BE 0429.053.863 - RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Deloitte.****Mentions complémentaires**

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, 24 avril 2014

Le commissaire



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Rik Neckebroeck

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENGAGEMENTS HORS BILAN ORANGE BELGIUM SA
Exercice 2013

Engagements financiers liés à des participations et autres actifs

Conformément aux accords signés le 2 février 2012 et suite à l'approbation des autorités compétentes de régulation et de la concurrence, la Société a finalisé la cession de sa participation dans STYROL HOLDING 1 (" SH1 ") à HUTCHINSON 3G HOLDINGS GmbH (" HUTCHISON ") le 3 janvier 2013.

Cette cession a mis fin aux engagements existant entre la Société et STUBAÏ S.C.A. avec effet au 3 janvier 2013. La Société a consenti, dans le contexte de cette vente, des garanties usuelles pour ce type de transaction à HUTCHINSON. Ces garanties s'élèvent à EUR 98M et expireront à l'issue des délais de prescriptions (2015 ou 2023).

Le conseil d'administration estime, au mieux de sa connaissance actuelle, qu'au 31 décembre 2013, il n'existe pas d'autres engagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière actuelle ou future de la Société.

Litiges et passifs éventuels

Le conseil n'a pas connaissance de litiges ou autres procédures auxquels la Société serait partie au 31 décembre 2013 et qui pourraient avoir un effet significatif sur sa situation financière.

Commentaire annexe 15.4

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune transaction n'est reprise dans l'état XVIIIbis. A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec des parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel nous appartenons) sont publiées dans une annexe libre.